

Nombre de membres afférents au comité syndical64Nombre de membres en exercice64Nombre de membres présents38Nombre de membres ayant donné pouvoir3Nombre de voix représentées180

<u>Délibération n°</u>: 22.02.02

Date de convocation : 25 février 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt deux Le 8 mars à 9 heures 30

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain ASTRUC, Président du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement de la Lozère.

Nom – prénom	Collectivité	Nombre de voix	Présent(e)	Absent(e)	Absent(e) ayant donné pouvoir à
Délégués des communes rurales*					
ANDRE Jean-Bernard		171/52		Χ	
ASTRUC Alain		171/52	Χ		
BERGOGNE Francis		171/52	Χ		
BOISSET Jean-Marie		171/52		Χ	
BONHOMME Gérard		171/52		Χ	
BONICEL Bernard		171/52	Χ		
BOUNIOL Lionel		171/52	Χ		
BOUSSUGE Daniel		171/52	Χ		
BRUGERON Jean-Noël		171/52	Χ		
BRUNET Jean-Marie		171/52	Χ		
CARREZ Jean-Claude		171/52	Χ		
CASTAN Emmanuel		171/52	Χ		
CHARLEMAGNE Paul		171/52	Χ		
CHAZE Thierry		171/52	Χ		
CONFORT René		171/52		Χ	Emmanuel CASTAN
COUDERC Didier		171/52	Χ		
DURAND Bruno		171/52		Χ	Alain ASTRUC
DURAND Joëlle		171/52		Χ	
DUVERT Frédéric		171/52		Χ	
FOLCHER Joël		171/52		Х	
GACHE Christophe		171/52	Χ		
GALTIER Guy		171/52		Х	
GELLION Camille		171/52		Х	
GRANIER François		171/52	Χ		
ITIER Jean-Paul		171/52	Χ		
JEANJEAN René		171/52	Х		
LAURENT Julien		171/52	Х		
MALHERBE Eric		171/52	Х		
MALZAC Claude		171/52	Х		
MARTIN Laurian		171/52		Х	
MAURIN Olivier		171/52	Х		
MAZOYER Lucien		171/52		Х	
MERCIER Gilles		171/52	Х		
ODOUL Rolland		171/52	Х		
PAGES Manuel		171/52	Х		
PAGES Martine		171/52		Х	
PALMIER Cédric		171/52		Х	
PANTEL Frédéric		171/52		Х	

Nom – prénom	Collectivité	Nombre de voix	Présent(e)	Absent(e)	Absent(e) ayant donné pouvoir à		
	Délégués des communes rurales*						
PASCON Christian		171/52	Χ				
POULALION Jérôme		171/52		Χ			
POURQUIER Jean-Paul		171/52	Χ				
RECOULIN Isabelle		171/52	Χ				
RODIER Vincent		171/52		Χ			
RODRIGUES David		171/52		Χ			
SARTRE Francis		171/52		Χ			
SOULIER Alain		171/52	Χ				
TARDIEU René		171/52		Χ	Christophe GACHE		
TEISSIER Michel		171/52	Х				
TUFFERY Julien		171/52	Χ				
VAYSSIER Jean-Louis		171/52	Χ				
VEDRINES Serge		171/52	Χ				
VIDAL Roselyne		171/52		Χ			
	Déléguées des com	nunes urbai	nes				
BOURGADE Régine	Mende	25		Χ			
PIC Jérémy	Marvejols	10		Χ			
,	Délégués d	es EPCI					
ANDRE Rémi	CC du Gévaudan	11		Х			
CABIROU Christian	SI Aubrac Colagne	2		Х			
DE LESCURE Jean	CC Mont Lozère	6		Х			
GIOVANNACCI Daniel	SICTOM des Bassins du Haut Tarn	9	Х				
HUGON Christine	Syndicat Mixte La Montagne	17	Х				
PROUHEZE Henry	SICTOM des Hauts Plateaux	8	Х				
ROUX Christian	CC des Cévennes au Mont Lozère	5	Х				
SAINT-LEGER Francis	CC Randon Margeride	5	Х				
SALEIL Jean-Claude	CC Aubrac Lot Causses Tarn	8	Х				
SUAU Laurent	CC Cœur de Lozère	16	Х				

^{*} les délégués des communes rurales étant porteurs d'une fraction identique des 171 voix affectées à cette catégorie de membre, les règles de fractionnement et d'arrondi sont appliquées à la fin de chaque délibération à l'ensemble des votes exprimés par cette catégorie de membres.

Madame Isabelle RECOULIN a été nommée secrétaire de séance.

ÉLECTRIFICATION Versement de fonds de concours

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5212-26;

Vu les dispositions du décret n°2007-450 du 25 mars 2007 et sa rubrique 76 afférente aux fonds de concours ;

Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement de la Lozère ;

Monsieur le Président expose :

Pour faire suite aux demandes concernant les travaux d'électrification désignés ci-après, dont la réalisation relève de la compétence du SDEE, des devis estimatifs ont été établis par ce dernier.

Afin de financer ces opérations et en application des délibérations relatives à la participation des communes et de leurs groupements, le SDEE sollicite le versement de fonds de concours, selon les plans de financement suivants :

Barjac

Dépenses TTC		Recettes TTC		
Nature des travaux Montant		Financement	Montant	
Enfouissement GC-BTS Méjantel	139 671,21€	Participation du SDEE	93 114,14€	
		Fonds de concours de la commune (40% du montant hors taxes des travaux)	46 557,07 €	
Total	139 671,21 €	Total	139 671,21 €	

Outre ces travaux, le SDEE prendra entièrement à sa charge le renforcement du réseau basse tension existant pour un montant TTC de 82 032,65€.

La Fage Montivernoux

Dépenses TTC		Recettes TTC		
Nature des travaux Montant		Financement	Montant	
Extension BTS résidence Bestion JC au		Participation du SDEE	3 742.54 €	
bourg	4 742.54 €	Fonds de concours de la commune	1 000 00 6	
(soit 38 mètres)		(forfait extension <à100ml)	1 000.00€	
Total 4 742.54 €		Total	4 742.54 €	

Pelouse

Dépenses TTC		Recettes TTC		
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant	
Extension BTS résidence Gély à l		Participation du SDEE	10 777.20€	
Esclancide	11 777.20€	Fonds de concours de la commune	1 000.00 €	
(soit 100 mètres)		(forfait extension <à100ml)	1 000.00 €	
Total	11 777.20 €	Total	11 777.20 €	

Prinsuéjols-Malbouzon

Prinsuejois-iviaibouzon				
Dépenses TTC		Recettes TTC		
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant	
Enfouissement BTS route de Brion à Malbouzon	30 137.65 €	Participation du SDEE	20 091.77 €	
		Fonds de concours de la commune (40% du montant HT des travaux	10 045.88 €	
Total	30 137.65 €	Total	30 137.65 €	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant	
Génie civil coordination route de Brion à Malbouzon	22 116.00 €	Participation du SDEE	14 744.00 €	
		Fonds de concours de la commune (40% du montant HT des travaux)	7 372.00 €	
Total	22 116.00 €	Total	22 116.00 €	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant	
Extension BTS réservoir de		Participation du SDEE	3 811.72 €	
Malbouzon	5 251.72 €	Fonds de concours de la commune	1 110 00 6	
(soit 122 mètres)		(forfait 1000€ + 22mlx20€)	1 440.00 €	
Total	5 251.72 €	Total	5 251.72 €	

Saint Alban sur Limagnole

Dépenses TTC		Recettes TTC		
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant	
Extension BTS 7 parcelles à		Participation du SDEE	9 633.68 €	
Chassefeyre	13 213.68 €	Fonds de concours de la commune	2 500 00 6	
(soit 229 mètres)		(forfait 1000€ + 129mlx20€)	3 580.00 €	
Total	13 213.68 €	Total	13 213.68 €	

<u>Délibération n°</u>: 22.02.02

Saint Etienne du Valdonnez

Dépenses TTC		Recettes TTC		
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant	
Enfouissement BTS Chemin du Moulin 25 515		Participation du SDEE	17 010.12 €	
	25 515.18 €	Fonds de concours de la commune (40% du montant HT des travaux	8 505.06 €	
Total	25 515.18 €	Total	25 515.18 €	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant	
		Participation du SDEE	9 541.27 €	
Génie civil Chemin du Moulin	14 311.91 €	Fonds de concours de la commune (40% du montant HT des travaux)	4 770.64 €	
Total	14 311.91 €	Total	14 311.91 €	

APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

ADOPTE la proposition de son Président ;

DEMANDE le versement des fonds de concours tels que définis ci-avant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits pour copie conforme Le Président Alain ASTRUC



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

048-254800022-20220308-20220202-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.